

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. LIMINAIRE

N° 681

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

---

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

### AMENDEMENT

N° 681

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE LIMINAIRE

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

<i>En % du PIB sauf mention contraire</i>	2021	2022	2023	2023
Loi de finances initiale pour 2023				PLPFP 2023-2027
Ensemble des administrations publiques				
Solde structurel (1) (en points de PIB potentiel)	-5,1	-4,2	-4,0	-4,0
Solde conjoncturel (2)	-1,4	-0,6	-0,8	-0,8
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3) (en points de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2
Solde effectif (1+2+3)	-6,5	-5,0	-5,0	-5,0
Dette au sens de Maastricht	112,8	111,6	111,2	111,2
Taux de prélèvements obligatoires (y.c UE, nets des CI)	44,3	45,2	44,9	44,7
Dépense publique (hors CI)	58,4	57,7	56,9	56,6
Dépense publique (hors CI, en Md€)	1461	1523	1572	1564
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (%) 1	2,6	-1,1	-1,1	-1,5
Principales dépenses d'investissement (en Md€) 2			25	25
Administrations publiques centrales				
Solde	-5,8	-5,4	-5,8	-5,6
Dépense publique (hors CI, en Md€)	597	629	647	636
Évolution de la dépense publique en volume (%) 3	4,1	0,1	-1,4	-2,6
Administrations publiques locales				
Solde	0,0	0,0	0,0	-0,1
Dépense publique (hors CI, en Md€)	280	295	305	305
Évolution de la dépense publique en volume (%) 3	2,8	0,1	-0,6	-0,6
Administrations de sécurité sociale				
Solde	-0,7	0,4	0,8	0,8
Dépense publique (hors CI, en Md€)	683	702	721	721
Évolution de la dépense publique en volume (%) 3	1,3	-2,4	-1,1	-1,0
1 À champ constant.				
2 Au sens de la loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027.				
3 À champ constant, hors transferts entre administrations publiques.				

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement met à jour des prévisions sous-jacentes au projet de loi de finances pour 2023 concernant le déficit public et les grands agrégats de finances publiques présentés dans l'article liminaire.

Pour 2023, la prévision de solde public s'établirait à -5,0 % du PIB, inchangé par rapport au texte déposé au Sénat pour la première lecture. Cette prévision tient compte des amendements du Gouvernement adoptés au Sénat, ainsi que des amendements du Gouvernement en nouvelle lecture.

Pour 2022, la prévision est conforme à la loi de finances rectificative du 2 décembre 2022 : le solde public s'établirait à -5,0 % du PIB.